

Commune de CROCICCHIA

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

ÉLABORATION DE LA CARTE COMMUNALE

Par arrêté n°02-2026 Monsieur Le Maire de CROCICCHIA a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur le projet d'élaboration de **LA CARTE COMMUNALE**.

L'enquête se déroulera à la Mairie de CROCICCHIA du :

Du vendredi 16 octobre 2026 (9h00) au lundi 16 novembre 2026 (12h00). aux jours et heures d'ouverture habituels de la mairie

- Le vendredi de 14h00 à 18h00

Le public pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions :

- Sur le registre papier ouvert à cet effet, à feuillets non mobiles cotés et paraphés par le Commissaire Enquêteur, Mme Josiane CASANOVA, qui seront tenus à la disposition du public en Mairie pendant la durée de l'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie ;

- Par voie postale à la mairie, à l'adresse suivante : Madame le Commissaire Enquêteur, Mairie de CROCICCHIA, Place de l'Église, 20290 CROCICCHIA.

Pendant la durée de l'enquête publique, un site Internet comportant un registre dématérialisé sécurisé auquel le public peut transmettre ses contributions et propositions directement est ouvert à l'adresse internet suivante : **<https://www.registre-dematerialise.fr/7654/>**

- Les contributions pourront également être transmises via l'adresse mail suivante : **enquete-publique-7654@registre-dematerialise.fr**

- Les contributions transmises par courriel seront publiées dans les meilleurs délais sur le registre dématérialisé **<https://www.registre-dematerialise.fr/7654/>** et donc visibles par tous.

Durant toute la durée de l'enquête, le public pourra consulter le dossier d'enquête publique en Mairie aux horaires d'ouverture cités ci-dessus.

Le Commissaire Enquêteur sera présent à la mairie pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes :

- Le vendredi 16 octobre 2026 de 9h00 à 12h00 ;**
- Le vendredi 30 octobre 2026 de 9h00 à 12h00 ;**
- Le lundi 16 novembre 2026 de 9h00 à 12h00 ;**

Son rapport et ses conclusions motivées seront transmis au Maire dans un délai de 30 jours à l'expiration du délai d'enquête et seront tenus à la disposition du public à la Mairie, pendant un an. Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la Mairie de CROCICCHIA.

Le Maire,
M. Pierre-Pascal PIACENTINI